



SOMMAIRE

Une grande histoire p. 8

L'Institution nationale des Invalides p. 24

Le Centre des pensionnaires p. 27

Le centre de réhabilitation posttraumatique
(CRPT) p. 33

Le centre d'études et de recherche
sur l'appareillage des handicapés (CERAH) p. 35

Honneurs et mémoire p. 37

Adresses utiles p. 46

Lexique p. 47

Visite de Louis XIV à l'église de l'hôtel royal des Invalides nouvellement achevée, le 14 juillet 1701, Pierre-Denis Martin (1663-1742).



Louvois, très attaché aux travaux – qu'il suit de près – ne voit pas le dôme achevé, car il meurt brutalement, en 1691. C'est Louis XIV, qui n'avait jamais perdu le projet de vue, qui le reprend. Signe que ce dernier lui tenait très à cœur, il est venu cinq fois aux Invalides pendant son règne. Dans son testament, il écrit que c'est l'une des créations dont il est le plus fier: «Entre les différents établissements que nous avons faits dans le cours de notre règne, il n'y en a point qui soit plus utile à l'État que celui de l'Hôtel royal des Invalides.»

À son achèvement en 1706, l'Hôtel présente une remarquable unité de conception. La façade côté Seine, très classique, s'orne d'une grande statue équestre du roi qui encadre les fenêtres mansardées décorées de motifs guerriers; chacune ornée d'armures, de casques et d'armes, elles sont à la fois semblables et différentes.



UNE OU DEUX ÉGLISES ?

La question de l'église est longtemps restée épineuse. À l'origine, le plan prévoyait un seul édifice, partagé entre un grand chœur et une nef. En 1706, l'église est consacrée* lors d'une cérémonie solennelle, sous le titre de Saint-Louis. Comme pour les églises de monastère, le chœur devait pouvoir abriter tous les pensionnaires sans qu'ils aient besoin de sortir de l'Hôtel. Les travaux ont pris tellement de retard (pour des raisons techniques et financières), que si le chœur a pu être achevé rapidement, la nef, surmontée du dôme, l'a été plus tard, et donc séparément; c'est ainsi que l'habitude de distinguer les deux parties a été prise. Aujourd'hui, les deux bâtiments sont totalement indépendants: Saint-Louis des Invalides d'une part (dite «l'église des soldats»), et l'église royale – ou du Dôme –, devenue une nécropole militaire qui abrite aujourd'hui, entre autres, le mausolée de l'empereur Napoléon I^{er}.



L'église Saint Louis des Invalides.

Au XVIII^e siècle, quelques ajouts viennent compléter l'Hôtel. À l'est du parvis de l'église du Dôme, une nouvelle boulangerie est construite, et surtout, un logement plus confortable pour les officiers, avec des chambres pour une ou deux personnes, vient améliorer le bâtiment existant. Ces deux constructions viennent parfaire l'harmonie de l'ensemble, en rendant le plan parfaitement symétrique, comme cela avait été prévu. Enfin, des statues en marbre remplacent celles en plâtre qui avaient été installées en attendant. La dernière statue n'est livrée qu'en 1782, juste avant la Révolution.

UN RÈGLEMENT STRICT

Une institution royale pour prendre soin des anciens soldats est une nouveauté. Il faut donc tout inventer pour l'organisation et les règles de vie qui doivent s'appliquer à l'intérieur de ses murs. Il n'est pas simple de faire cohabiter plusieurs milliers d'hommes de tous âges, originaires de toute la France, aux grades variés et aux infirmités différentes.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Parmi les soixante lucarnes, l'aspect de l'une tranche avec celui de ses voisines; c'est un loup sculpté, dont la tête émerge au milieu de hautes herbes, qui regarde la cour de face. Il s'agit d'un rébus, comme les affectionnait l'époque classique, qui signifie « Le loup voit », clin d'œil au ministre Louvois, qui a suivi la progression du chantier avec tant de soin.

L'Institution nationale des Invalides



Aujourd'hui, comme sous l'Ancien Régime, les pensionnaires sont placés sous la protection directe du chef de l'État, le président de la République, qui est aussi chef des armées. La logique veut que celui qui déclare la guerre veille aussi sur ses conséquences: les soins aux blessés. Si les militaires sont prêts à sacrifier leur vie pour leur pays, la Nation se doit de prendre soin d'eux. Un soldat n'abandonne pas un camarade sur le champ de bataille; la France n'abandonne pas ceux qui ont été marqués dans leur chair en la servant.

Pour les prendre en charge, le rôle du gouverneur reste essentiel. Il est le vice-président du conseil d'administration de l'Institution nationale des Invalides (INI) et travaille en étroite collaboration avec le directeur. Sa mission reste de protéger les pensionnaires; il exprime, par sa présence, la gratitude du chef de l'État, la fidélité des armées et la fierté de la nation envers ceux qui l'ont servie. Cette mission est assurée aux Invalides depuis trois cent cinquante ans, sans discontinuer.



L'ÉTENDARD DES INVALIDES

En 1952, le président Auriol remet au gouverneur des Invalides un étendard pour les pensionnaires de l'INI. Cet étendard aux couleurs de la France (bleu, blanc, rouge) porte deux inscriptions: «Honneur et Patrie», puis, en dessous, «tous les champs de bataille». Cette dernière mention peut être comprise de différentes façons. Il s'agit de tous les théâtres d'opérations où le pensionnaire a pu être blessé, mais le champ de bataille est aussi le corps même du soldat, de l'hospitalisé. Il tente de dominer sa situation par la volonté de guérir, de gagner quelques stades dans son autonomie, et d'apprendre à vivre avec son handicap.



Le caveau des gouverneurs, Hôtel des Invalides, Paris.



Autrefois, par tradition, le gouverneur était lui-même invalide, nommé à vie, et il avait le privilège d'être enterré dans le caveau des gouverneurs, dans la crypte de l'église Saint-Louis. Désormais, il est nommé pour cinq ans renouvelables, et s'efforce de faire le lien entre l'État, la nation et les pensionnaires, avec un rôle symbolique majeur. Il est considéré par les pensionnaires comme l'interlocuteur suprême, bienveillant et paternel, avec une autorité morale incontestée. À côté du personnel soignant en blouse blanche, les invalides tiennent à voir le gouverneur dans son uniforme de général; auprès d'eux, il continue de servir les armées. Il est le témoin du droit à la réparation et à la reconnaissance du pays à l'égard de ses soldats.



TÉMOIGNAGE D'UN PENSIONNAIRE

«Après ma blessure en 2012, j'ai été pris en charge à l'hôpital d'instruction des armées de Percy, et après un an, j'ai demandé mon admission comme pensionnaire à l'INI, maison mère du militaire blessé que je connaissais déjà. Il m'a fallu réapprendre les gestes de la vie quotidienne comme se déplacer ou travailler, notamment sur un ordinateur. Lorsque j'ai souhaité reprendre mes études, l'INI m'a fortement accompagné et j'ai pu ainsi suivre un master à Sciences Po, puis une scolarité à l'ENA. Aurais-je eu autant d'aide et de soutien ailleurs ? Pour y parvenir, le médecin-chef m'a accompagné à Strasbourg et, comme à Sciences Po, les locaux ont été adaptés pour que je puisse y travailler et circuler. Je retiens particulièrement la capacité de l'INI à avoir su mettre en place une prise en charge médico-sociale pluridisciplinaire conduisant à un projet thérapeutique de réadaptation puis de réinsertion socio-professionnelle cousu main (dont d'autres ont également bénéficié). Grâce à l'INI, j'ai pu concilier mes besoins médicaux et paramédicaux avec la reprise d'un emploi, à temps partiel à 70%. Je ne pourrais pas être pris en charge de la même façon si j'étais à domicile. Sur un autre plan, vivre à l'INI c'est faire partie de la grande famille des Invalides, aux côtés des soignants, hospitalisés, personnel technique et administratif ou bénévoles. Des liens d'amitié se créent, et nous participons à la vie de la cité. Je suis ainsi représentant des pensionnaires au conseil d'administration et en commission des usagers. Je peux donc porter leur voix concernant les divers sujets de la vie ici : la nourriture, l'accès à la télévision, les problématiques de prise en charge, etc. Pour conclure, cette capacité unique de l'INI est l'honneur de la France.»



Enfin, il y a les victimes de guerre. Dans cette catégorie, on compte plusieurs femmes qui ont été déportées ou victimes de bombardements. Dans ce dernier cas, une femme née en 1943 a été trouvée dans son berceau, âgée de six mois, seule dans une maison bombardée et en ruine ; elle a pu faire valoir ses droits et être acceptée comme pensionnaire.

Depuis ces dernières années, un nouveau profil est apparu, celui des blessures post-traumatiques, qui peuvent entraîner des conséquences très invalidantes. Un homme de 45 ans est aujourd'hui pensionnaire à ce titre, car il ne peut plus vivre de manière autonome et a besoin d'être accompagné.

Parmi les personnes accueillies se trouvent aussi deux victimes d'attentats terroristes, l'un à Alger en 1956, et l'autre à Montauban en 2012.

S'ils sont éligibles, ces hommes et ces femmes se présentent en remplissant un dossier, qui sera ensuite étudié en commission. Ils pourront également quitter les Invalides à leur demande. Ces dernières années, un légionnaire devenu paraplégique n'est resté que trois ans ; le temps pour lui de se soigner, d'apprendre à vivre avec son handicap et de mettre au point un projet de vie qui lui permette de reprendre une existence autonome. Un autre, blessé à la tête et devenu hémiparalysé, a également pu partir après quelques années de soins, car il avait lui aussi pu faire des projets personnels à l'extérieur de l'Institution.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Si l'État finance le fonctionnement de l'INI, le bien-être des pensionnaires est amélioré grâce à la générosité de tous (les dons peuvent être défiscalisés).



les prestataires de service et les personnels de santé.

Le centre se consacre à des projets de recherche sur l'évolution des prothèses connectées et l'adaptation des fauteuils. Chercheurs, cliniciens, paramédicaux et techniciens conçoivent et portent ces projets novateurs. Des progrès considérables ont lieu dans ce domaine, et chaque année, le centre, en lien avec des universités, des industriels et des associations, teste de nouveaux équipements et est habilité à les agréer selon la norme européenne. Une fois cette norme acquise, les équipements (souvent très onéreux) donnent droit pour la plupart à un remboursement par l'Assurance maladie.



CERCLE SPORTIF

Parmi les activités qui permettent aux grands blessés de se reconstruire, le sport est essentiel, pour un bénéfice physique et surtout psychologique.

Le Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CSINI) a été créé en 1966 par Georges Morin, un jeune lieutenant gravement blessé pendant la guerre d'Algérie.

Marqué par une forte culture militaire, le centre est aujourd'hui ouvert aux pensionnaires et aux hospitalisés de l'Institution, aux militaires blessés, mais plus largement à tous les adultes handicapés qui souhaitent pratiquer du sport dans un univers bienveillant et compétent. Le Cercle est aussi en lien avec des associations pour enfants handicapés.

Au côté des équipes thérapeutiques, des moniteurs et des encadrants spécialement formés participent à la réadaptation par le sport. Plus de 250 personnes en bénéficient, pour la pratique de sports variés tels que l'escrime, le tir sportif, le vélo (en tandem pour les non-voyants), la natation ou le tennis de table. Des stages de ski de fond et de ski alpin sont proposés. De l'initiation – pour le simple pratiquant qui cherche à se retrouver – au sport de haut niveau, le Cercle s'adapte à tous. Les athlètes des Invalides ont remporté, dans leur histoire, de nombreuses médailles aux Jeux olympiques handisports.

Depuis leur première participation en 1968, les athlètes du CSINI ont rapporté 143 médailles aux Jeux paralympiques, notamment en escrime, natation, haltérophilie, tennis de table ou cyclisme en tandem.

Honneurs et mémoire

Conçu pour abriter des milliers de vétérans, l'Hôtel des Invalides est un immense ensemble, dont l'espace est aujourd'hui occupé par de nombreuses entités. Le monument, qui est sous la responsabilité du gouverneur militaire de Paris (GMP), accueille une nécropole militaire (avec le tombeau de Napoléon), et l'église Saint-Louis des Invalides, cathédrale du diocèse aux armées.

Trois musées sont également regroupés dans ses murs : le musée de l'Armée, celui des Plans-Reliefs et celui de l'Ordre de la Libération. Enfin, des cérémonies et des honneurs rendus à des personnalités contribuent au rayonnement des Invalides, l'un des lieux les plus visités de Paris.

HAUT LIEU DU POUVOIR MILITAIRE

Le passé et le présent militaires de la France sont indissociables des Invalides. Des autorités de haut rang y sont domiciliées, comme le gouverneur militaire de Paris ou le chef d'état-major de l'armée de terre. À l'origine responsable des défenses de la ville en cas de siège, le GMP est toujours en charge de la sécurité de Paris et de sa région. Par exemple, c'est lui qui commande l'opération Sentinelle, pour dissuader et protéger la population contre les menaces terroristes depuis les différentes vagues d'attentats. Il a pour mission d'appuyer, dans tous les domaines, les unités implantées en Île-de-France, en lien avec le ministère des Armées. Son rôle est aussi protocolaire, il est notamment responsable de l'organisation du défilé du 14 Juillet, ou des commémorations nationales du 8 Mai, du 18 Juin et du 11 Novembre.